

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2011

Présents/MM. BAUD Jean-Paul/MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse /

BAUD Michel /DUFOR Michel/DEHESTRU Marc/

Absents excusés : MM/ /BAUD Emilie/LE RAY Gérard/ Absents : MM/ SAUVAGE Pascal/GEROUDET Vincent/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

✱ C.U. Compton et Walling Les Domengets / Zone UA

✱ C.U. COPPEL René Le Couard / Zone 1NA

✱ RENONCE AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LA PARCELLE A 3209P
SITUEE AU LIEUDIT LE COUARD.

✱ EXAMINE LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DEPOSE POUR LA ZONE
DES COMBES PAR MR MAURON ET SE PROPOSE DE RENCONTRER LES SERVICES
CONCERNES AFIN D'ETUDIER TOUS LES PROBLEMES LIES A LA ZONE 1NA.

✱ D.P. MAYANT Dominique / abri à vélo / avis favorable

✱ EXAMINE LE PROJET D'AMENAGEMENT DU COL DE L'ANCRENAZ PRESENTE
PAR MR WESTON ET SOUHAITE OBTENIR DES PRECISIONS SUR PLUSIEURS
POINTS.

- PREND CONNAISSANCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX ETABLI PAR L'ONF POUR
L'ANNEE 2011 ET DECIDE D'ATTRIBUER UNE SOMME DE
5 000.00 €POUR CES TRAVAUX ET DEMANDE LA MISE EN VENTE RAPIDEMENT DES
COUPES DE BOIS 2008 ET 2010.

- PREND CONNAISSANCE DU COURRIER ENVOYE AUX PARENTS D'ELEVES ET LA
NOTE DE SERVICE ADRESSEE A MME CATHERINE TROMBERT SUR LES
PROBLEMES EXISTANTS A LA GARDERIE ET A LA CANTINE.

- EMET UN AVIS DEFAVORABLE A L'OUVERTURE A L'ANNEE D'UN RESTAURANT A
LA VILLIAZ DE COMBAFOU SUITE A L'AVIS DU C.T.D. DE TANINGES.

- EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie,
conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 25 Février 2011

Le Maire,
BAUD Jean-Paul